



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 4035

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Gérard Manuel, pour le groupe Les Républicains.

M. Gérard Manuel. Monsieur le ministre de l'agriculture, aujourd'hui même, dans nos départements, les agriculteurs alertent l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation du monde agricole – de manière responsable, par des actions de sensibilisation et non des blocages. L'agriculture, dans toutes ses composantes, est en crise. Certes, la météo actuelle n'améliore pas les choses, mais la météo n'y est pour rien dans le poids des normes surtransposées en France, qui génèrent des coûts de production insupportables. C'est le cas de la nouvelle mise aux normes des bâtiments d'élevage et du cinquième programme « nitrates » qu'il faut stopper, les éleveurs n'obtenant pas les prêts nécessaires pour leurs financements. Il faut également arrêter le compte pénibilité dont vous savez que l'application est impossible en agriculture. Faites en sorte de mettre fin, comme la résolution votée par la représentation nationale vous le demande, à l'embargo russe qui touche les filières des produits laitiers transformés, des fruits et légumes, et des céréales. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.)*

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Gérard Manuel. L'agriculture est en crise et vous ne pouvez pas ignorer ce qu'a rapporté l'Observatoire des prix et des marges. Actuellement, le prix du lait à la production est en moyenne à moins de 25 centimes le litre, et même à 15 centimes le litre dans certaines régions de France. Le porc est toujours à 1,25 euro le kilo. Pour le blé, le FOB Rouen qui était, mi-2015, à 200 euros la tonne est aujourd'hui à 165 euros.

Monsieur le ministre, en ce moment, les agriculteurs et les éleveurs regardent le ciel, mais aussi leurs bilans et leurs comptes d'exploitation. Dans beaucoup de cas, les banques ne suivent plus, 40 % des éleveurs sont dans le rouge et bon nombre d'entre eux sont contraints d'arrêter, abandonnant leur outil de travail pourtant construit sur plusieurs générations. Comme vous le savez, d'autres ne le supportent pas, ne le supportent plus. Monsieur le ministre, la situation est grave, les agriculteurs sont à bout et l'agriculture, véritable patrimoine national, perd une à une ses positions sur les marchés européens et mondiaux. Monsieur le ministre, il faut agir vite ; quelles initiatives allez-vous prendre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, vous avez évoqué la situation de l'agriculture et personne ici ne niera les grandes difficultés que nous rencontrons. Vous avez ensuite soulevé une série de points, souvent répétés, concernant les normes.

Vous m'avez en particulier demandé de mettre fin aux plans d'action liés à la directive « nitrates », signée – je le rappelle – par l'État français il y a plus de vingt ans, qui s'applique aujourd'hui au travers de règles. À mon arrivée, elle faisait l'objet d'un contentieux avec l'Europe parce que pendant des dizaines d'années, la France n'avait pas respecté ses engagements. Ces manquements ont nécessité un rattrapage pour permettre aux agriculteurs et à la France de faire face à ce problème.

Vous me demandez de supprimer, tout seul, l'embargo russe. Mais j'ai rencontré le ministre russe, je suis allé en Russie ; ce n'est pas un vote à l'Assemblée qui réglera ce problème diplomatique important !

M. Olivier Marleix. Mais commençons par là !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Vous me parlez de la crise et vous avez bien décrit la situation. Le prix du lait, monsieur le député, s'explique par la fin des quotas laitiers et l'augmentation continue, sans aucune limite, de la production qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes à 218 000 tonnes de poudre de lait stockées. Le seul qui ait pris des initiatives pour maîtriser la production, c'est le ministre français. J'essaierai de faire en sorte que ces mesures s'appliquent à l'échelle européenne.

Vous avez parlé du prix du blé ; mais celui-ci est fixé à Chicago, sur des marchés à terme. Certains, ici, à l'Assemblée – ce n'était pas mon cas ! –, ont beaucoup défendu l'idée que le marché était la règle qui devait s'appliquer.

M. Jean-Claude Perez. Eh oui ! Toujours les mêmes !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Mais aujourd'hui, les prix sont des phénomènes qui s'imposent à l'échelle mondiale. On ne peut pas demander au ministre de l'agriculture de tout régler, même s'il doit et qu'il va régler certains problèmes, en particulier – vous avez oublié de l'évoquer – toutes les crises sanitaires que nous connaissons. Dans ce domaine, comme en matière de soutien à l'élevage, l'État est mobilisé pour aider les agriculteurs. En effet, c'est le seul enjeu qui compte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4035

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 juin 2016](#)